février
2015
n° 17

horizons 53 mayenne

Le magazine
du Conseil général
lamayenne.fr

Les assistants familiaux, acteurs essentiels de la protection de l'enfance

pages 9 à 11

Actualités du département
Espace Mayenne : 4 équipes retenues par le jury du concours d'architectes
page 3

Actualités économiques
Réamétal à Bazougers, concepteur et intégrateur en tôlerie fine
page 8

Portrait
Rencontre avec le Père Chardon, un artiste haut en couleur
page 12

Vos offres et demandes de stage en 1 seul clic !
www.stages53.fr

LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL

FÉVRIER 2015

PRÉ-EN-PAIL

Isolation par l'extérieur
du bâtiment administratif
et des logements au collège des Avaloirs

176 000 €

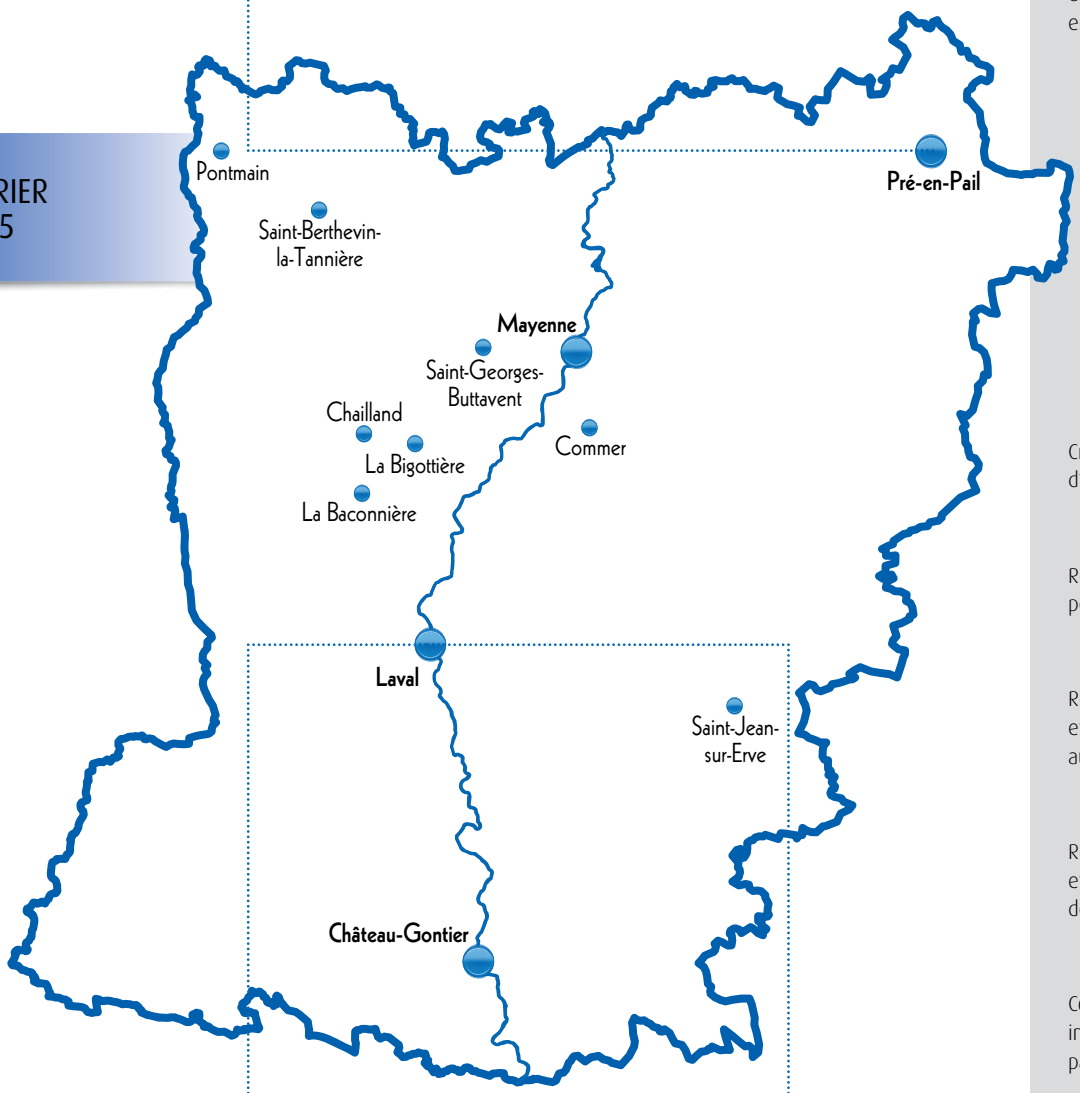

LAVAL

Restructuration du CDI,
du pôle technologique
et rénovation de salles
au collège Pierre Dubois

541 646 €

et aussi...

LA BACONNIÈRE
Création d'hébergements atypiques par la SARL « Les Vaux » ..... ***55 943 €***

COMMER
Pose de Nœud de raccordement de montée en débit (Internet)..... ***97 026 €***

SAINT-JEAN-SUR-ERVE
Restauration des tableaux « Le martyre de Saint-Sébastien » et « L'annonciation » ... ***11 976 €***

PONTMAIN
Pose de Nœud de raccordement de montée en débit (Internet)..... ***99 970 €***

SAINT-GEORGES-BUTTAVENT
Création d'une station d'épuration ..... ***52 459 €***

CHAILLAND / LA BIGOTTIÈRE
Renouvellement du réseau d'eau potable..... ***51 113 €***

MAYENNE
Réparation de lucarnes et de corniches en tuffeau au collège Sévigné ..... ***275 000 €***

MAYENNE
Renouvellement de canalisations et réfection du réservoir de Gutenberg ..... ***39 767 €***

SAINT-BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE
Construction d'un bâtiment industriel occupé par la SARL AMCP Michel..... ***120 000 €***

Les sommes indiquées correspondent à l'aide financière apportée par le Conseil général.

Sur la carte, les pastilles correspondent aux chantiers cités ci-dessus. Plusieurs pastilles peuvent concerner le même chantier.

ESPACE MAYENNE :
LE JURY DU CONCOURS D'ARCHITECTES A RETENU 4 ÉQUIPES

Un projet ambitieux qui s'inscrit dans une démarche raisonnée de développement durable.

Sur les 139 candidatures déposées, le jury du concours d'architectes a donc retenu **4 équipes lauréates** admises à concourir pour le projet Espace Mayenne : **Jacques Ferrier Architecture (Paris), Groupe-6 (Paris), Herault Arnod Architectes (Paris) et Jean Guervilly (Saint-Brieuc).**

Ce grand équipement départemental évènementiel, sportif et culturel sera construit à Laval, sur le site de l'ancien 42e Régiment de Transmissions. Il comprendra une grande salle principale, d'une jauge modulable de 1 500 à 4 300 places, une salle annexe organisée en 2 espaces (plateau omnisport et un espace « Escalade ») et un lieu dédié aux salons et congrès. La consultation concerne également l'ensemble des espaces extérieurs dédiés, l'aménagement des parkings (l'ancienne plate-forme logistique sera notamment réutilisée pour éviter de surconsommer des mètres-carrés), des liaisons piétonnières, le dessin des voiries aux abords, et, en tranches opérationnelles, l'aménagement d'une aire multifonctionnelle extérieure de grands jeux et d'un anneau cycliste de plein air.

Après avoir pris acte du choix effectué par le jury, la Commission permanente du Conseil général, maître d'ouvrage, a également approuvé, lors sa réunion du 16 janvier dernier, le programme architectural et technique détaillé, tout en veillant à laisser une grande marge de liberté aux concepteurs pour l'expression de leur talent et de leur réponse architecturale.

Pour ce projet ambitieux qui s'inscrit dans une démarche **raisonnée de développement durable**, quelques priorités fondamentales devront être respectées par les concepteurs : la **préservation de la biodiversité** (et notamment les zones humides naturelles) **et la mise en valeur du caractère paysager du site, l'optimisation de la consommation foncière, la fonctionnalité de l'équipement**, avec un confort optimum aussi bien en configuration sport que spectacle, **l'efficacité des installations techniques pour minimiser les coûts de fonctionnement et d'exploitation**. Quant à l'économie globale contrainte du projet, conforme aux capacités financières de notre département, avec un coût d'objectif annoncé à 37 millions € TTC, elle constitue un impératif.

Les 4 équipes admises à concourir ont 3 mois pour composer leur dossier qui sera remis au plus tard le 23 avril. Le jury se réunira de nouveau le 26 mai pour désigner le lauréat. **Le 1er juin, la Commission permanente délibérera sur le choix du jury et validera officiellement le lauréat retenu.**

sommaire

Actualités des travaux PAGE 2

Espace Mayenne
Le jury du concours d'architectes a retenu 4 équipes PAGE 3

Actualités du département
Élections départementales des 22 et 29 mars, mode d'emploi PAGE 6

Actualités des cantons
Grez-en-Bouère, Argentré, Cossé-le-Vivien PAGE 7

Actualités économiques
Réamétal à Bazougers, concepteur et intégrateur en tôlerie fine PAGE 8

Dossier
Les assistants familiaux, acteurs essentiels de la protection de l'enfance PAGE 9

Portrait
Rencontre avec le père Bernard Chardon, un artiste atypique PAGE 12

Environnement
Premiers rendez-vous de l'année pour découvrir les Espaces naturels sensibles (ENS) PAGE 13

Soirée des sportifs
Le para-triathlète Stéphane Bahier, élu sportif de l'année 2014 PAGE 16

En raison du renouvellement de l'Assemblée départementale les 22 et 29 mars 2015, et conformément aux dispositions du code électoral, la publication de l'éditorial est provisoirement suspendue.

HORIZONS MAYENNE est une publication du Conseil général de la Mayenne : Hôtel du département - Direction de la communication - 39 rue Mazagran BP 1429 - 53014 LAVAL CEDEX - Tél. 02 43 66 53 12 - Fax 02 43 66 53 32 - Courriel : horizons.mayenne@cg53.fr
Co-directeurs de la publication : Olivier Richefou et Bruno Jézéquel - **Directrice de la rédaction :** Nathalie Moreau - **Rédacteur en chef :** Jean-Luc Savary - **Photos :** Conseil général de la Mayenne – Dominique Vernier ; APRH ; Fotolia ; Jeanette Dietl ; Comité 53 de randonnée pédestre ; Pascal Contet ; Jean-Louis Fernandez ; Romain Étienne ; Patrick Pichon ; droits réservés. **Conception, réalisation, photogravure :** Leb communication - Mayenne (53) - 02 43 00 45 85 - **Impression :** Imaye graphic (53) - **Tirage :** 156 000 exemplaires **ISSN 1146-2078** - **Diffusion et routage :** Médiapost ; ESAT Les Espaces (53) - Horizons Mayenne est consultable et téléchargeable sur www.lamayenne.fr

Suivez-nous sur :

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C113866

Plus d'infos lamayenne.fr

Prix d'Amérique 2015 : doublé historique pour deux chevaux Mayennais !

La Mayenne, terre de cheval ! Il n'est plus possible d'en douter suite à l'extraordinaire performance réalisée par les chevaux mayennais lors du Prix d'Amérique Opodo 2015 qui, avec « Up and Quick » et « Voltigeur du Myrt » se classent respectivement 1er et 2e. Sur l'hippodrome de Vincennes le 25 janvier dernier, « Up and Quick », grand favori, n'a pas failli à sa réputation. Drivé par le Sarthois Jean-Michel Bazire, ce crack né dans l'Orne mais entraîné par le Mayennais Franck Leblanc à Ruillé-Froid-Fonds, a littéralement terrassé ses adversaires en produisant une accélération foudroyante à 800 mètres du poteau. Deuxième l'an dernier, il inscrit son nom au palmarès, rejoignant d'autres champions locaux comme « Ténor de Beaune » ou « Dryade des Bois » en 1998, dernière victoire mayennaise. Deuxième, « Voltigeur du Myrt » est la belle surprise de la course. Bénéficiant d'une grosse cote, « Voltigeur du Myrt », entraîné par Roberto Donati à Ruillé-Froid-Fonds, a produit un sprint de 500 mètres d'une grande intensité. Deux autres pensionnaires mayennais préparés par Christian Bigeon, Tiégo d'Etang, qu'il drivait, et Sévérino, terminent 7e et 11e.

Le département sera une nouvelle fois à l'honneur à l'hippodrome de Paris Vincennes avec, le dimanche 22 février, le prix de la Mayenne.

Mondiaux de cyclisme sur piste : François Pervis espère « faire aussi bien qu'en 2014 »

Une chute spectaculaire a bien failli mettre à néant les ambitions de François Pervis pour les prochains championnats du Monde de cyclisme sur piste, du 18 au 22 février au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines. En effet, lors de la manche de coupe du Monde à Cali (Colombie) en janvier dernier, où là-même il avait remporté trois médailles d'or (vitesse individuelle, keirin et kilomètre) en 2014, le Mayennais a percuté le sol à plus de 60 km/h après l'explosion de son boyau arrière. Brûlé au second degré et blessé à l'épaule, François Pervis s'est vite remis en selle. Les supporters mayennais seront nombreux à l'encourager dans sa quête de nouveaux maillots arc-en-ciel. Retrouvez son interview en flashant le code.

www.velodrome-national.com
www.francoispervis.com

Créez le nouveau logo du Stade Lavallois Mayenne Football Club

Dans le cadre du projet « Ambition 2020 » et afin d'accroître le rayonnement du Stade Lavallois, le club lance un concours, ouvert à tous, pour la création d'un nouveau logo. Il devra conserver les couleurs Tango et Noir, être identifiable et mémorisable rapidement, et mettre en évidence les qualités d'un club professionnel de haut niveau : force, vitesse et efficacité. Enfin, le logo devra représenter les valeurs du club : générosité, solidarité, exemplarité. Les propositions doivent être adressées avant le dimanche 15 mars, dans le format indiqué par le règlement du concours téléchargeable sur le site internet du club. Le choix reviendra à un jury composé de personnalités mayennaises du sport, des arts graphiques et de l'économie.

www.stade-lavallois.com

les décisions de la commission permanente

Environnement

- 268 500 € à la commune d'Andouillé pour la construction d'une nouvelle station d'épuration ; 145 834 € à SIVM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) du Horps pour la réhabilitation de la station d'eau potable de « La Pelleterie » à Marcillé-la-Ville et le renouvellement du réseau d'eau potable au Ham.

Sports

- Le Conseil général a attribué 122 550 € d'aides en faveur du mouvement sportif dont 29 550 € au titre du Fonds d'aide aux manifestations sportives et 93 000 € au titre du Fonds d'aide aux événements sportifs majeurs.

307 453 habitants : c'est la population légale de la Mayenne au 1er janvier 2015

(Source : INSEE)

La Mayenne retenue pour le projet « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage »

Candidate pour l'appel à projets « Territoire, zéro gaspillage, zéro déchet » lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la Mayenne figure parmi les 58 premiers territoires lauréats. À noter que seuls trois Conseils généraux ont été retenus au sein de la sélection. Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner les collectivités dans une démarche exemplaire et participative de prévention et de gestion des déchets, inscrite dans une dynamique d'économie circulaire. Précurseur, le Conseil général a engagé, dès 1998, son plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA) et exerce depuis 2003, la compétence « traitement des ordures ménagères résiduelles ». En outre, et dans le cadre d'un « Agenda 21 départemental », le Conseil général décline, chaque jour, les principaux enjeux du développement durable (élaboration d'un plan climat énergie, d'un plan d'actions sur l'économie verte associant les acteurs économiques, mise en place d'actions contre le gaspillage alimentaire, accompagnement des projets de méthanisation...). Il démontre ainsi sa volonté de réussir la transition écologique, véritable enjeu de société.

www.developpement-durable.gouv.fr

« Art et culture », thème des « Classes Presse 2014-2015 »

675 collégiens apprentis-journalistes vont apprendre à décrypter la presse et à rédiger des articles lors de la 12e édition des « Classes Presse ». En partenariat avec Ouest-France, le Courrier de la Mayenne, le Haut-Anjou, la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information), le Conseil général soutient cette initiative originale d'éducation à la citoyenneté. Conjointement à l'opération, un concours d'écriture, autour du thème « Art et culture », est organisé entre les classes participantes. À l'issue de ce travail, une sélection des meilleurs articles sera publiée dans des suppléments spéciaux des journaux.

Une nouvelle adresse pour l'antenne territoriale de l'autonomie de Château-Gontier

L'Antenne territoriale de l'autonomie se situe désormais dans les locaux de l'Antenne solidarité au 10, rue Olivier de Rougé à Château-Gontier. Elle propose un service gratuit d'accueil et d'information sur les droits des personnes âgées et des personnes handicapées, d'aide et de conseil pour faciliter la vie quotidienne de toute personne en perte d'autonomie.

Tél. 02 43 677 577
Horaires : mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Un rapport sur la santé de la mère et de l'enfant

Le rapport 2014 « Santé de la mère et de l'enfant » comporte les données épidémiologiques et démographiques des enfants mayennais issues des certificats de santé du 8e jour, 9e et 24e mois remplis à la maternité, puis par les médecins pédiatres et généralistes qui suivent l'enfant. Les bilans de santé en école maternelle, effectués par les professionnels du Conseil général (médecins et infirmières-puéricultrices de PMI), complètent les indicateurs présentés dans ce document. En effet, le Conseil général fait de la prévention précoce une priorité, en assurant le dépistage de plus de 97 % des enfants inscrits en moyenne section (anomalies de la vision, de l'audition et du langage). Le rapport est consultable sur le site internet du Conseil général.

www.lamayenne.fr

Un nouveau siège social pour l'association Chanteclair

L'association Chanteclair, qui assure des missions de prévention et de protection des enfants (jusqu'à 21 ans) et leurs familles, à travers la gestion des services et établissements, a récemment inauguré son nouveau siège social situé rue du Pont au Chat, zone artisanale la Gaufrie à Laval. En septembre 2013, l'association Chanteclair, présidée par Michel Le Guern et dirigée par Marie Guiard, a signé avec le Conseil général le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) dans le domaine de la protection de l'enfance. Conclu pour 5 ans, il définit les objectifs permettant d'améliorer la qualité de l'accompagnement des mineurs, le Conseil général finançant les actions réalisées par l'association en lui accordant une subvention.

Les 22 et 29 mars 2015, les Mayennais sont appelés à élire celles et ceux qui siégeront pour la première fois au Conseil départemental pour 6 ans.

Les dispositions de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 engendrent de nombreux changements. Le Conseil général prend une nouvelle appellation : le Conseil départemental. Un nouveau mode de scrutin est institué. Vous ne voterez plus pour un seul candidat et son suppléant, mais pour un binôme titulaire, composé d'un homme et d'une femme avec leur remplaçant. Les électeurs vont donc mettre dans l'urne un bulletin comportant quatre noms : les titulaires et les deux remplaçants. Élus au scrutin majoritaire, les Conseillers départementaux siégeront pour une durée de 6 ans.

Autre nouveauté, la carte des cantons est redessinée. Aujourd'hui, il y a 32 Conseillers généraux. Après l'élection, ils seront 34 Conseillers départementaux élus sur 17 cantons. La future Assemblée départementale sera donc totalement paritaire, composée de 34 élus, 17 hommes et 17 femmes.

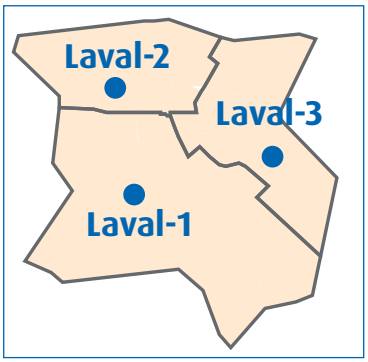

Dans les nouveaux cantons du département, les candidats se présentent en mars 2015 par **binôme : un homme et une femme**

Les binômes sont **élus pour 6 ans** et vont **siéger au Conseil départemental** (ex Conseil général) qui comprendra désormais autant de femmes que d'hommes. Ils éliront le Président ou la Présidente de la nouvelle Assemblée départementale.

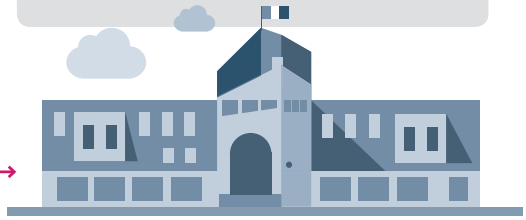

22 mars

1er tour

Si l'un des binômes obtient **plus de 50% des voix** (et plus de 25% des inscrits), **il est élu**.

Si aucun des binômes n'a eu 50% des voix : **il y a un second tour**.
Les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des inscrits peuvent y participer (ou les 2 premiers en nombre de voix si un seul ou aucun binôme n'atteint ces 12,5%).

2nd tour

29 mars

Le binôme en tête en nombre de voix au second tour est élu.

Retrouvez la carte détaillée sur **www.lamayenne.fr**

Canton d'Argentré

La commune d'Argentré inaugure « L'Escapade » et « L'île ô loisirs »

Le 31 janvier dernier, la commune d'Argentré a inauguré sa nouvelle salle socioculturelle, « l'Escapade », et « L'île ô loisirs », un équipement au service de la jeunesse regroupant l'accueil de loisirs et périscolaire (4 salles d'activités et un dortoir) et la restauration scolaire (2 salles). Ces équipements, qui ont bénéficié d'une subvention départementale de 45 900 €, sont réunis dans un seul et même bâtiment qui surplombe le plan d'eau. « L'île ô loisirs », qui a ouvert ses portes en septembre, est situé à proximité des trois écoles de la commune, près de la base de loisirs et du complexe sportif, ce qui offre un service centralisé aux usagers et leur permet une facilité d'organisation. Un chemin piéton assure une liaison sécurisée avec les écoles publiques. À noter que le toit du bâtiment est recouvert de 600 m² de capteurs photovoltaïques installés pas le Syndicat départemental d'électrification et de gaz de la Mayenne (SDEGM).

Canton de Grez-en-Bouère

De nouveaux vestiaires pour le club de football de Grez-en-Bouère

La commune de Grez-en-Bouère a inauguré le 10 janvier dernier de nouveaux vestiaires construits près du terrain de football. L'ancien bâtiment trop vétuste a été démoli. Ce nouvel équipement, d'une surface de 140 m², comprenant trois vestiaires, une salle de réunion et un bureau, sera utilisé par l'association sportive de la commune qui compte 70 licenciés et une école de football fréquentée par une trentaine de jeunes. Dans le cadre d'un appel à projets concernant les équipements sportifs et socio-éducatifs, la commune a reçu une subvention du Conseil général de 23 100 € sur un montant global de travaux s'élevant à 143 200 €.

Canton de Cossé-le-Vivien

Début de l'enquête publique pour le contournement de Cossé-le-Vivien

Chaque jour, la route départementale 771, qui relie Laval à Nantes, en passant par Cossé-le-Vivien, enregistre le passage d'environ 7 000 véhicules, dont 8 % de poids lourds. Le projet de contournement routier de Cossé-le-Vivien, à l'initiative du Conseil général, cofinancé par le Département, la Région des Pays de Loire et les collectivités concernées, s'inscrit dans le schéma de désenclavement routier de la Mayenne. La traversée de Cossé-le-Vivien se fait actuellement dans des conditions difficiles en raison des voies étroites et peu adaptées à la circulation. Un plan de circulation à sens unique a été mis en place au cours de l'année 2003. Parallèlement, certaines voies ont été interdites aux poids lourds dépassant un tonnage déterminé. Ainsi, le projet de contournement doit permettre de soulager le centre-ville du trafic de transit de la RD 771, particulièrement les poids lourds et les convois exceptionnels, de mieux desservir le département à la capitale régionale et d'améliorer la sécurité des usagers des riverains du centre-ville. Le projet de contournement va connaître une étape importante avec le début de l'enquête publique le 10 février, laquelle se terminera le 11 mars. Les travaux, estimés à près de 40 millions €, pourrait débuter au plus tôt en 2019.

MADE IN mayenne 53
lamayenne.tv

RÉAMÉTAL À BAZOUGERS, CONCEPTEUR ET INTÉGRATEUR EN TÔLERIE FINE

Sébastien Aubourg,
directeur commercial et responsable de site

Transformé en showroom, le hall d'accueil de Réamétal abrite quelques-unes des réalisations de l'entreprise : bornes interactives pour des remises de chèques, des prises de commandes en restauration rapide ou l'impression de tickets, caisses de paiement pour parkings, faux-plafonds d'ascenseur avec leds intégrées. Point commun à ces réalisations, elles sont façonnées avec de la tôlerie fine, acier, aluminium ou inox, de 2 à 3 millimètres d'épaisseur, la spécialité de l'entreprise depuis 1980.

Implantée à Bazougers, Réamétal fut rachetée en 2006 par François Millet, ancien cadre de l'industrie automobile, actuellement P.-D.G. : **« À l'époque, Réamétal était en petite forme. Les premières mesures que j'ai prises ont concerné la remise à plat complète du flux organisationnel. Je suis parti d'une feuille blanche. Il s'agissait, entre autres, de rendre plus efficient chaque poste de travail, de rationnaliser les déplacements sur le site (7 800 m²), de repenser le service achat et le bureau d'études »**. Entre-temps, des responsables ont été nommés pour les services qualité et informatique. D'importants investissements en machines ont, en outre, été entrepris. Ce travail de mise en cohérence a pris deux ans : **« Cette restructuration a permis l'emploi de 15 personnes, comme quoi ce mot ne rime pas forcément avec licenciement »**, tient à remarquer François Millet. Aujourd'hui, Réamétal emploie 92 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 9 millions €.

Des entreprises capables de découper au laser, plier, souder ou peindre du métal sont légion. En revanche, celles en capacité d'intégrer tous les éléments qui donneront au squelette métallique une fonction terminale et en feront un produit fini à part entière, courent moins les zones d'activités. L'intégration, terme industriel approprié, est l'un des atouts de l'entreprise : **« Si je prends l'exemple d'une caisse de paiement de parking, on y intégrera pas moins de 1 000 composants, dont quelques-uns seront différents d'une cabine à l'autre si celle-ci est appelée à accepter les euros, les livre-sterlings ou les dollars. Quand une cabine de paiement quitte les ateliers de Réamétal, il n'y a plus qu'à la brancher pour qu'elle fonctionne »**, précise François Millet. Quelques géants comptent parmi les clients de l'entreprise : Xerox, 3M, Moneyline Banking, RATP, Bombardier, La Poste... **« De fait, une grande partie de notre production est exportée »**, assure le P.-D.G.

Division à part dans l'entreprise, la fabrication de mobilier métallique modulaire représente 15 à 20 % du chiffre d'affaires : **« Ces supports tubulaires accueillent les étals de fruits et légumes dans les grandes surfaces, Carrefour notamment. Ces produits sont imaginés, conçus et vendus par l'entreprise, ce qui nous permet d'être confrontés à des disciplines inédites comme le marketing »**, indique Sébastien Aubourg, directeur commercial et responsable de site.

Si 2009, post année de déclenchement de la crise mondiale, a été terrible avec une chute du chiffre d'affaires de 34 % et le licenciement de 9 personnes, la courbe a, depuis, repris de la hauteur : **« 2014 fut la meilleure année depuis le rachat. On espère faire aussi bien en 2015, la visibilité à trois mois sur le carnet de commandes étant de bon augure »**.

le chiffre du mois

40 000

Comme le nombre de disques vinyles que l'entreprise MPO fabrique chaque jour sur son site de Villaines-la-Juhel. Encore impensable il y a 10 ans, cette production est aujourd'hui une aubaine pour MPO, par ailleurs leader européen du pressage de CD, DVD et Blu-ray. Dans un premier temps plébiscité par les professionnels de la musique, les disc-jockeys notamment, le disque vinyle a su, par son côté vintage et la pureté du son inégalable (il n'est pas compressé), séduire le grand public. La croissance de ce marché approche aujourd'hui les 30 % par an ; en 2010, 20 000 galettes noires étaient produites. Un joli pied de nez à l'heure de la dématérialisation de la musique.

C'est un formidable retour aux sources pour MPO qui en 1957 prit le risque de produire des disques vinyles, au domaine de Lorgerie, niché au cœur de la forêt de Pail. De cette période subsiste quelques machines, 16 presses au total sur les 60 de cet âge d'or du vinyle. Ces presses, qui n'ont rien perdu de leur efficacité, fonctionnent à plein régime et occupent aujourd'hui 70 à 80 salariés contre une vingtaine il y a trois ans. MPO n'a pas fini de creuser ce sillon.

LES ASSISTANTS FAMILIAUX, ACTEURS ESSENTIELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La politique en faveur de l'enfance et de la famille constitue l'une des principales compétences du Conseil général. Dans ce cadre, la protection de l'enfance est une mission essentielle de l'action sociale départementale. Les assistants familiaux, à qui l'on confie des enfants placés pour une grande majorité (90 %) sur décision de justice, jouent un rôle important au sein de ce dispositif. Le Conseil général en a fait l'une de ses priorités de son Schéma départemental de protection de l'enfance, de la jeunesse et de la famille (2011/2016). Ainsi, quelque 264 professionnels, agréés et employés par le Conseil général, accueillent à leur domicile près de 600 enfants sur les 900 confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), un chiffre en rapide progression au regard notamment d'un contexte socio-économique dégradé qui contribue à fragiliser les familles. Les crédits inscrits au budget pour l'accueil familial s'élèvent en 2015 à 17 millions €.

Un assistant familial peut accueillir jusqu'à 4 enfants, du nouveau-né au jeune de moins de 21 ans, l'âge moyen étant de 10 ans.

« C'est un cheminement et une réflexion qui concernent toute la famille. On ne se dit pas du jour au lendemain « J'aime les enfants donc je vais devenir assistante familiale ». Un assistant familial implique toute sa famille dans cet engagement qui doit donc être longuement mûri », indique Véronique Reboursier, assistante familiale à Montourtier et vice-présidente de l'Association des familles d'accueil de la Mayenne.

Un agrément obligatoire délivré par le Conseil général

Comme les 310 assistantes familiales du département (moins de 10 hommes exercent la profession), Véronique Reboursier, qui accueille 4 enfants, a reçu un agrément délivré par la Direction de Protection Maternelle Infantile (DPMI) du Conseil général : **« Des informations administratives et techniques sont renseignées et une première évaluation médico-sociale et psychologique comprenant une visite du domicile est effectuée par les services du Conseil général (psychologue, puériculteur). L'agrément est accordé, ou non, au terme d'un délai de 4 mois maximum »**, explique Jacky Audouin, inspecteur à l'ASE.

Mais comme le précise le docteur Brigitte Quenum, directrice de la Solidarité enfance, famille et insertion : **« Si l'agrément permet d'exercer la profession d'assistant familial, il ne vaut pas embauche. Il faut postuler auprès d'employeurs (Conseil général, associations, services spécialisés...). Pour les demandes d'emploi auprès du Conseil général, un entretien d'évaluation est de nouveau réalisé sur les motivations, la capacité à travailler en équipe, à rendre compte de son travail, à intégrer une dynamique »**. Jacky Audouin ajoute : **« Parmi les qualités requises figurent la disponibilité, l'écoute, l'observation, une grande capacité d'organisation et d'adaptation aux situations rencontrées et au caractère de l'enfant. La notion d'accueil, dans son sens le plus noble du terme, est primordiale afin de respecter le parcours de l'enfant »**.

Une première formation de 60 heures est assurée par le Conseil général dès l'embauche, avant l'accueil du 1er enfant. Par la suite, un second module de 240 heures est dispensé par un centre de formation professionnelle (IRFA) au terme duquel un diplôme d'Etat d'assistant familial peut-être délivré. Si celui-ci n'est pas obligatoire, il permet cependant de s'affranchir de la procédure de renouvellement de l'agrément tous les cinq ans. D'un point de vue contractuel, l'assistant familial est un agent non titulaire du Conseil général.

Un accueil qui peut aller de quelques jours à plusieurs années

Un assistant familial peut accueillir, de 1 à 3 (parfois 4) enfants maximum, du nouveau-né au jeune de moins de 21 ans, l'âge moyen étant de 10 ans. Quant à la durée d'accueil, elle peut-être très courte (quelques jours) à plusieurs années (20 ans), la moyenne de cette durée d'accueil dans le département étant de 4 ans et 5 mois. La décision de renouveler le placement judiciaire de l'enfant appartient au seul juge des enfants. Les enfants sont placés suite à une décision judiciaire relevant de l'assistance éducative au regard des difficultés (éducatives,

témoignages

Jacky Laigre, assistant familial

« Accueillir un ou plusieurs enfants dans notre maison qui partageront notre quotidien et l'intimité d'un foyer n'est pas anodin. Avant de devenir assistant familial, et l'ensemble de mes collègues me rejoignent sur ce point, l'aval de sa propre famille, époux, épouse, enfants, est indispensable. C'est d'ailleurs plus qu'un aval qu'il faut, mais quelque part une vraie contribution au projet d'accueil. Les enfants accueillis reçoivent la même éducation que nos enfants, on ne fait pas de différence et les règles de vie sont les mêmes pour tous. Être assistant familial, c'est embarquer toute sa famille. Il faut savoir créer cette alchimie entre les enfants accueillis et ses enfants, pour que chacun puisse trouver sa place sans empiéter sur celle de l'autre. Parfois, quand les situations sont plus délicates à gérer, le rôle du référent est décisif ».

Christelle Reillon, assistante familiale

« La communication et la bienveillance sont probablement les deux notions les plus essentielles lorsque l'on exerce ce métier. Dans 9 cas sur 10, nous ne connaissons pas avec précision l'histoire de l'enfant. Son parcours, sa situation familiale et son caractère étant uniques, l'écouter m'apparaît indispensable pour s'adapter. Les choses ne sont pas statiques, elles évoluent parfois très vite et pas toujours dans le sens voulu. J'aime bien utiliser l'image du GPS qui recalcule sans cesse le trajet pour aller dans la bonne direction. À ma façon, je suis un peu comme ce GPS qui, après avoir fait le point sur la situation, va devoir recalculer la trajectoire afin de retrouver la meilleure voie pour l'enfant. Cependant, il faut toujours avoir à l'esprit que tout ne va pas couler de source et ne pas s'attendre à des victoires monumentales. L'humilité est essentielle dans ce métier ».

Près de trois-quarts des enfants éloignés de leurs parents sont accueillis par 264 assistants familiaux employés par le Conseil général.

médicales, psychologiques, financières…) rencontrées par la famille. Les enfants d'une fratrie ne sont pas séparés, sauf situation particulière (nécessité liée à l'intérêt des enfants, grandes fratries…).

L'autorité parentale conservée par les parents la plupart du temps

Si la profession s'exerce au domicile de la famille d'accueil, les liens entre les enfants accueillis, l'assistant familial et les services de l'ASE sont réguliers : **« Un éducateur est désigné comme référent. Il coordonne et peut assister aux visites des enfants avec leurs parents, l'assistant familial ne travaillant jamais directement avec les parents, lesquels conservent, dans la très grande majorité des cas, l'autorité parentale. Des bilans sont établis périodiquement. En outre, l'éducateur veille au respect des décisions judiciaires, se rend dans la famille d'accueil pour évaluer et résoudre d'éventuelles difficultés, maintient des relations avec l'environnement de l'enfant (écoles, juges, médecins…), met en place des accueils relais, si la famille d'accueil veut « souffler » un week-end par exemple »**, explique Séverine Le Gendre-Couasnon, référente auprès des assistants familiaux. Des analyses de pratiques, animées par un psychologue, sont par ailleurs menées, loin de toutes les considérations émotionnelles suscitées par les situations vécues.

« Le but du placement, sauf exception, est de travailler à réunir les conditions d'un retour au domicile », rappelle Jacky Audouin. **« Au sein d'une famille d'accueil, l'enfant grandit, s'épanouit dans le respect de son histoire et de sa culture pour mieux prendre son envol »**, concluent les membres de l'Association des familles d'accueil de la Mayenne.

Claudine Cotonnec, assistante familiale

« Assistante familiale depuis 2003, je préside également l'Association des familles d'accueil de la Mayenne qui regroupe 185 professionnels. Elle a trois missions essentielles : former, échanger et informer. Au moins trois journées de formation sont proposées chaque année, l'occasion de recevoir des intervenants professionnels du secteur social ou de la santé (médecins, psychologues…), lors de conférences ou de débats, afin d'évoquer des sujets concernant le travail de l'assistant familial et les relations avec les autres membres du foyer. Récemment, nous avons abordé le thème « Comment protéger nos familles ? ». Ces journées sont aussi l'occasion d'échanges autour de pratiques ou de situations précises entre les assistants familiaux et permettent de rompre l'isolement. Enfin, l'association a pour mission de promouvoir la reconnaissance de notre profession. Assistant familial, c'est un métier à part entière ».

en bref

Nombre d'enfants accueillis en forte progression

En 2014, les services l'Aide sociale à l'enfance ont répertorié 1 430 informations préoccupantes (IP), contre moins de 450 en 2008. L'explosion de ces chiffres s'explique par une dégradation de la situation sociale et financière des familles (chômage), une plus grande détresse morale et psychologique (addictions), une perte accrue des repères éducatifs et un délitement de la cellule familiale.

Parmi les 900 mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE, 600 sont accueillis au domicile de l'un des 264 assistants familiaux employés par le Conseil général. Une quarantaine d'enfants sont placés auprès d'assistants familiaux ayant un autre employeur que le Conseil général. Enfin, 140 enfants confiés à l'ASE sont accueillis dans l'un des établissements habilités par le Conseil général ou ses partenaires (La Sauvegarde, Chanteclair, les Apprentis d'Auteuil), ainsi que dans des lieux de vie.

Enfance en danger

Signaler un enfant en danger est obligatoire (article 434-3 du code pénal). Vous pouvez prendre contact avec l'une des 15 antennes solidarité du département, appeler la Cellule de recueil et d'orientation enfance, famille (CRIP) au **02 43 59 57 84** ou le 119, numéro national gratuit.

contacts

- www.assfamaccueil53.org
- www.lamayenne.fr

PÈRE BERNARD CHARDON : « PEINDRE, C'EST FERMER SA GUEULE ! »

À la sortie de Thubœuf, route de Lassay-les-Châteaux, un chalet en bois attire le regard. C'est ici, dans ce village situé aux confins de l'Orne, que vit depuis 2002 le père Bernard Chardon. Retraité, cet homme d'église, né en 1927, nous accueille chaleureusement. Dès le pas de la porte franchi, le doute n'est plus permis. C'est une maison d'artiste. Dans la pièce principale, où trône un poêle à bois, des toiles aux couleurs éclatantes sont partout accrochées sur les murs de rondins de bois, posées sur les meubles ou à même le sol. Dans la cuisine, au-dessus de l'évier, de la céramique émaillée et des couleurs vives. Sur la grande table, s'enchevêtrent dans un capharnaüm organisé des pots de peinture, des pinceaux, des toiles blanches et des feuilles A4 sur lesquelles l'artiste **« gribouille ce qui (lui) passe par la tête, au petit bonheur la chance »**, selon son expression. Des coups de craies portés sur ces feuilles de papier jailliront les toiles futures. Style figuratif ou non, mais toujours des couleurs. Boulimique du pinceau, le père Chardon peint quand la campagne s'endort, jusque tard dans la nuit : **« Je peins en silence. Ce sont des instants de concentration. Peindre, c'est fermer sa gueule ! »**, lance-t-il.

Mais lorsqu'il ne peint pas, le père Chardon laisse exprimer sa faconde. Il évoque ses premières amours picturales dès 15 ans, avouant n'être pas plus intéressé que cela par ses études de théologie : **« En 1951, instituteur à Saint-Ouen-des-Toits, je créais alors régulièrement les affiches ou les décors de théâtre »**. Mais c'est en 1961, lorsque qu'il devient curé au Ham, que son expression artistique foisonne et se répand : **« L'église était en mauvais état, on ne pouvait même pas poser un cercueil sans qu'il soit bancal. Les murs étaient abîmés, l'église traversée de courants d'air. Alors, j'ai décidé, avec une grosse poignée de bénévoles dévoués, de bâtir une église digne de ce nom »**. Les vieux enduits de torchis sont remplacés par des enduits de chaux

et de sable, les murs reblanchis. Pour le sol, le père Chardon confectionne des carreaux de céramique cuit dans des fours fabriqués pas ses soins. Il dessine les fresques sur les murs, signe les vitraux. Le retable derrière l'autel est repeint avec les enfants du village.

Depuis plus de 70 ans, Bernard Chardon crée. L'hiver, il peint comme il respire, au chaud dans son chalet, devant son chevalet, en blouse blanche et des pantoufles aux pieds : **« La saison est trop humide pour la céramique »**, dit-il.

L'abbé Chardon accumule des milliers d'œuvres **« peut-être 4 000, je ne compte plus »** et avoue une forme de dépendance : **« Mais c'est de la bonne drogue »**, glisse-t-il avec malice. Un inventaire de son œuvre est en cours, mais déjà, une partie de son incommensurable production a trouvé refuge dans une ancienne chapelle de la maison de retraite de Saint-Fraimbault-de-Lassay, transformée en musée depuis l'année dernière, un lieu animé par l'association des Amis de Bernard Chardon. Le bonhomme mérite cent fois cet hommage.

www.museebernardchardon.com
(Le musée rouvrira le 15 avril prochain)

expression libre

Gauche Unie

ESPACE MAYENNE :
OLIVIER RICHEFOU CONTRAINT DE REVOIR SA COPIE

Nous défendons depuis longtemps la création d'un équipement sportif et culturel pour le Département. Car nous sommes fiers des exploits de nos sportifs et des performances de nos artistes. Mais nous devons rester dans une enveloppe budgétaire conforme aux capacités financières de notre département et nous devons mesurer les risques environnementaux inhérents à ce type de projet.

Le nouvel emplacement défini par le Conseil général et la Ville prévoit de rendre artificiels plus de 10 hectares alors que les rejets d'eau pluviale sont déjà préjudiciables à Laval. De plus, l'absence de la Cité de la réalité virtuelle ne permettra pas de mutualiser les stationnements. Le Conseil général va ainsi financer la construction de places qui seront inoccupées une grande partie de l'année.

Le président du Conseil général, qui avait déposé un dossier le 4 décembre 2014 auprès des services de l'État, a dû le retirer à la fin du mois de décembre de la même année, parce que son projet surconsomme des mètres-carrés naturels, parce que son projet crée des flux de circulation inutiles entre la commune de Changé et la ville de Laval, parce que ce projet, dans sa configuration actuelle, crée des nuisances sonores qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Le projet déposé début décembre portait également atteinte à une zone humide naturelle essentielle pour notre rivière, puisqu'elle concourt à son alimentation en eau et à sa qualité. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, voté à l'unanimité, inscrit sa préservation et sa restauration comme un de ses objectifs prioritaires.

Où donc sont la cohérence et la vision d'avenir ? Une nouvelle version des aménagements prévus vient d'être déposée auprès des services de l'État. Nous espérons que ce projet portera une belle ambition, urbaine et écologique, sans gaspillage d'argent public.

Majorité Départementale

NOUS SOMMES TOUS CHARLIE

Selon une tradition bien établie, et c'est très bien ainsi, les débuts d'année sont propices aux échanges de vœux. Ce début d'année 2015 aura plutôt été hélas marqué par les tragiques attentats qui ont meurtri la France et frappé en son cœur notre République. Des journalistes ont été massacrés dans l'exercice de leur métier. La liberté d'expression de celles et ceux qui font vivre l'information et animent le débat public a été bafouée. Ici et là, des fusillades ont éclaté, des policiers ont été assassinés, tombés sous les balles de l'intolérance, nos concitoyens pris en otage. Nous sommes encore abasourdis par la violence des coups portés par ces fanatiques professionnels de la terreur qui fragilisent encore un peu plus notre société. Face à la menace et à la férocité de ces actes abjects, un seul mot d'ordre : résister. En réaction, la mobilisation a été exceptionnelle partout en France, en Europe et dans le Monde. La Mayenne s'est également montrée à la hauteur de l'évènement. Elle est restée debout. Soyons en tous fiers et plus que jamais unis et rassemblés, toutes ethnies, religions et formations politiques confondues pour mener les combats qui empêchent notre démocratie d'être anéantie par le terrorisme quel qu'il soit. La République nous a rappelé qu'elle avait un sens, des règles, une police et une justice. Ayons tous à l'esprit cette pensée de Victor Hugo : « La souveraineté du peuple, le suffrage universel, la liberté de la presse sont la même chose sous trois noms différents. La première en est le principe, la seconde en est le mode, la troisième en est le verbe. Ces trois choses, liées d'une solidarité essentielle se confondent dans une étroite et indissoluble unité, et cette unité, c'est la République ».

la randonnée du mois

Un sentier pédagogique « L'ardoise en chemin » à Renazé

Les élèves de l'école Ernest Guillard de Renazé proposent de découvrir leur sentier pédestre « L'ardoise en chemin ». Long de 3,5 km, il se situe sur l'ancien site des ardoisières et permet de partir à la découverte de cette colline artificielle, faite de déchets ardoisiers, résultat du travail des perreyeurs durant des siècles d'exploitation. Associé au Musée de l'ardoise, ce sentier a le mérite de jeter un coup de projecteur sur cet ensemble minier qui a fonctionné du moyen-âge à nos jours, puisque le dernier puits a été fermé en 1975. C'est dans le cadre de l'action « Un chemin, une école » initiée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, que les élèves de l'école publique ont réalisé ce parcours, aidés de leurs enseignants et des bénévoles de l'association locale de randonnée pédestre, « Les Randonneurs du Chéran » et le l'USEP.

Départ de la place du Fresne. Passer entre les deux étangs puis monter les marches. Faire un détour à droite pour voir le point de vue puis revenir sur le chemin. À l'intersection, prendre en face le chemin des touches. Au stop, tourner à droite puis 300 m plus loin, prendre le premier chemin à gauche.

Arrivé à la déchèterie, aller près du grillage vert, en face, et prendre le chemin qui longe le grillage vers la droite. À la patte d'oie, prendre le chemin à droite jusqu'à la route puis tourner à droite. À la fin du chemin, avant le poteau électrique, traverser la route et prendre le chemin vers la gauche. Longer les murets. Passer le puits de secours (bouleaux). Arrivée à l'entrée du musée avec la vue sur le chevalement.

Prendre ensuite la route vers la droite et, avant le sens interdit, tourner à droite dans le chemin qui descend (vue de la butte). Suivre ce chemin dans les sous-bois jusqu'à la route puis prendre la route à droite et tourner à gauche dans le premier chemin. Tout de suite, prendre le chemin à droite qui monte sur la butte. Arrivé à la route, prendre à droite puis avant la berline bleue, tourner à gauche. Retour à l'étang du Fresne.

- départ : Place du Fresne
- type : circuit PR
- distance : 3,5 km
- durée : 1h30
- difficulté : facile
- chemin de terre : 65 %
- boucle : oui
- balisage : jaune et bleu ardoise

www.mayenne-tourisme.com ; 02 43 53 18 18
Comité départemental de la Randonnée Pédestre : 02 43 53 12 91
http://mayenne.ffrandonnee.fr

environnement

Premiers rendez-vous de l'année pour découvrir les Espaces naturels sensibles (ENS)

Le Conseil général reprend ses visites d'Espaces naturels sensibles (ENS) dont il assume la gestion et la préservation.

La première sortie « À la découverte des Espaces Naturels Sensibles » de l'année est fixée au **lundi 9 février. Le rendez-vous est donné à 14h à l'écluse de Briassé à Origné afin d'observer la migration des oiseaux,** la vallée de la Mayenne étant un lieu stratégique. L'hiver est une saison privilégiée pour la découverte de la nature et cette visite au départ d'une écluse permet de mieux appréhender l'importance du phénomène.

Une deuxième visite est programmée **le vendredi 13 mars, à 20h, sur le thème de la salamandre et autres batraciens aux abords du lac de Haute Mayenne à Saint-Loup-du-Gast**. Armés de lampe torche, les visiteurs partiront en quête de salamandres et à la découverte d'un site de reproduction apprécié des crapauds, grenouilles et tritons… Inscriptions à l'office du tourisme du Pays de Mayenne au 02 43 04 19 37 (places limitées).

Afin de restaurer et valoriser des ENS, le Conseil général propose de participer à deux chantiers solidaires sur la corniche de Pail (Villepail) en partenariat avec les associations MNE et Etudes et chantiers. Le premier chantier aura lieu mercredi 11 mars, de 14 à 17h. Il s'agira de construire un muret de pierres sèches qui aura à terme une double fonction : un refuge pour les reptiles et une séparation entre le chemin de randonnée et la parcelle. Inscriptions au 02 43 59 96 21 et 06 77 61 72 79.

L'agenda des sorties « ENS » est disponible sur www.lamayenne.fr

Le lauréat du 12e prix Bull'Gomme 53 dévoilé le 7 mars

Les 8es Rencontres BD en Mayenne organisées par l'Association Lavalloise des Amateurs de Bandes Dessinées (Alabd), la Ville et la médiathèque de Changé, la librairie M'Lire et la Bibliothèque départementale auront lieu les 7 et 8 mars aux Ondines à Changé. L'occasion pour les enfants de rencontrer les auteurs dont ils apprécient les œuvres. À cette occasion, le Conseil général remettra le 12e prix Bull'Gomme 53 à l'auteur lauréat parmi les 10 BD en lice. Il succédera ainsi à Matthias Picard, prix Bull'Gomme 2014. Les albums sont : Nouk et Blik de Lopez et Lopez ; Le Soufflevent d'Andoryss et Collette ; Le temps des Mitaines de Clément et Montel ; Wizz Gang de Mr Tan et Ansallem ; Détective Rollmops de Farace et Philipponneau ; Les insectes en bande dessinée de Cazenove, Vodarzac et Cosby ; Le monde de Milo de Marazano et Ferreira ; Au pays des lignes de Hussenot ; Les cadeaux d'Axel de Priou ; Cœur de Pierre de Gauthier et Almanza. Au cours de ce week-end BD, la sélection du prix Bull'Gomme 53 - 2016 sera présentée. Les dix albums choisis seront ensuite proposés à lecture dans les bibliothèques du réseau départemental.

Rens. : 02 43 01 20 75 ; www.alabd.fr

Les « Foins d'hiver » à Mayenne les 20 et 21 mars

La 12e édition des « Foins d'hiver », rendez-vous de l'association « Au Foin De La Rue », se déroulera les 20 et 21 mars prochains. Quatre groupes se produiront le samedi, à la salle polyvalente, lors d'une soirée payante (15 € à la réservation ou 18 € sur place). À partir de 20h, Hilight Tribe (électro), Soviet Suprem (rap), TelDem Com'unity (reggae) et City Kay (progressive reggae) se succéderont sur scène. Auparavant, les « Foins d'hiver » s'ouvriront avec leur traditionnelle soirée de concerts gratuits dans la ville dès le vendredi, à partir de 21 heures. Le samedi après-midi, place Clémenceau, des associations de la ville proposeront des soupes « fait maison » à la dégustation qu'un jury culinaire improvisé goûtera. Outre les dégustations, différents spectacles et activités gratuits seront proposés (jeux, animations, arts de la rue).

www.lesfoinsdhiver.com

10 ans de Canouche aux Ondines le 6 mars

En 2005, Matthieu Quelen et Xavier Margogne découvrent Samarabalouf, un trio de jazz manouche atypique. Motivés par la volonté de se produire sur scène, les deux amis lavallois, autodidactes, reprennent le répertoire de leurs maîtres. Un saxophoniste et un contrebassiste rejoignent la formation quelques mois plus tard pour créer « Les Fils Canouche ». Beaucoup de talents ont construit les rangs du groupe durant ces 10 ans. Tous se retrouveront pour fêter cet anniversaire lors d'une soirée concert. Jazz manouche, musique tzigane, rumba, tango, valse suave retraceront l'histoire du groupe et de sa musique. En seconde partie, le public aura l'occasion de découvrir leur nouveau projet électro swing, The Electro Canouche Orchestra où les musiques tziganes se mêlent aux machines et aux platines de DJ Slade. Cette soirée gratuite débutera à 20h30.

www.lesondines.fr

L'exposition « Auguste Alleaume, un maître-verrier en Mayenne » visible jusqu'au 31 mars au CIAP de Sainte-Suzanne

Le château de Sainte-Suzanne et le musée archéologique de Jublains ont rouvert leurs portes au public le 1er février dernier. Avant de dévoiler prochainement leur programmation printemps-été, les deux sites proposent plusieurs animations : visites-ateliers à Jublains, le 22 février à 15h, l'occasion de s'expérimenter à la création de céramique ; visite commentée du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine sur le thème « Connaissez-vous bien la Mayenne ? », le 22 février à 15h. Par ailleurs, l'exposition « Auguste Alleaume (1854-1940), un maître-verrier en Mayenne » est visible jusqu'au 31 mars au CIAP de Sainte-Suzanne. Pédagogique et vivante, cette présentation dévoile l'œuvre, le processus de création d'un vitrail et la restauration des vitraux.

www.chateaudesaintesuzanne.fr ; www.museedejublains.fr

Un agriculteur mayennais candidat à « L'Amour est dans le pré »

Si l'émission « L'Amour est dans le Pré » rassemble des millions de téléspectateurs depuis 10 ans, ce sera, en revanche, une grande première d'y voir figurer au casting un agriculteur Mayennais. Jacky, 26 ans, est éleveur de porcs à Cossé-le-Vivien. Il travaille aux côtés de ses parents dans l'exploitation familiale. **« Le jeune homme a vécu presque deux ans en Australie avant de s'installer, et vit aujourd'hui dans une maison qu'il vient tout juste d'acheter. Il n'attend plus que la femme de ses rêves, une femme de caractère qui veuille fonder une famille et vivre à la campagne »**, indique sa présentation sur le site internet consacré à l'émission. Autre information, Jacky est sapeur-pompier volontaire au Centre d'incendie et de secours de Cossé-le-Vivien depuis le 1er janvier dernier. Prochaine étape importante pour l'agriculteur mayennais, l'ouverture du courrier. Le tournage aura lieu ces prochaines semaines, l'émission étant diffusée cet été.

Exposition « vertigineuse » des frères Chapuisat à la Chapelle des Calvairiennes

Les frères Chapuisat sont des nomades, venus du Jura Suisse. Reconnus par leurs réalisations monumentales, aux frontières de l'architecture, ils envahissent littéralement les lieux où ils sont invités. Ils s'emparent du site, échafaudent et construisent avec une équipe soudée. Les installations imposantes, souvent en bois, emmènent le spectateur à vivre physiquement une expérience de l'œuvre. Pour le centre d'art La Chapelle des Calvairiennes, les frères Chapuisat vont investir le retable de 1624, classé monument historique. À découvrir au Centre d'art contemporain La Chapelle des Calvairiennes à Mayenne, du 14 février au 5 avril ; ouvert du mercredi au vendredi de 14h à 17h et le week-end de 14h30 à 18h.

www.chapelledescalvairiennes-mayenne.com

Gold

Hakanaï

Hubris

La grande soirée des p'tites formes

Popa Chuby

The Rabeats

Expositions

jusqu'au 29 mars
Entrez en matière, immersion au cœur des atomes
Laval
Musée des sciences - Place de Hercé
02 43 49 47 81
www.ccsti-laval.org

jusqu'au 31 mars
Auguste Alleaume maître-verrier lavallois
Sainte-Suzanne
CIAP
www.chateaudesaintesuzanne.fr
02 43 58 13 00

jusqu'au 5 avril
Les frères Chapuisat
Mayenne
Chapelle des Calvairiennes
www.kiosque-mayenne.org
02 43 30 10 16

jusqu'au 26 avril
Œuvres du FRAC des Pays de la Loire
Château-Gontier
La Chapelle du Genêteil
www.le-carre.org
02 43 07 88 96

jusqu'au 14 juin
Jeux, enjeux
Cossé-le-Vivien
Musée Robert Tatin
www.musee-robert-tatin.fr
02 43 98 80 89

Théâtre

23 fév. au 1er mars
Court Bouillons (courts-métrages)
Itinérant autour de Villaines-la-Juhel
www.leprisme.over-blog.com
02 43 03 85 57

24 fév.
Modèles
Cie La part des anges
Château-Gontier
Théâtre des Ursulines - 20h30
www.le-carre.org
02 43 09 21 52

26 fév.
Sur le sentier d'Antigone
L'Agence de voyages ordinaires
Mayenne
Salle polyvalente - 20h30
www.kiosque-mayenne.org
02 43 30 10 16

26 fév.
Point de fuite
Cie Adhok
Laval
Le Théâtre - 20h30
www.letheatre.laval.fr
02 43 49 19 55

26 et 27 fév.
Hakanaï
Cie Adrien M - Claire B
Bais
Salle polyvalente - 20h30
www.culture.lescoevrons.com
02 43 01 94 76

27 fév.
Liaison carbone
Cie Les Objets Volants
Ernée
Espace Clair de Lune - 20h30
www.cc-lernee.fr
02 43 05 98 80

27 fév.
Fin de série
Bob Théâtre
Gorron
Espace culturel Colmont - 20h30
www.cc-bocagemayennais.fr
02 43 08 47 47

1er mars
Un chapeau de paille d'Italie
Théâtre d'Icare
Château-Gontier
Théâtre des Ursulines - 16h
www.le-carre.org
02 43 09 21 52

5 au 7 mars
Circonférences (Biennale d'art contemporain)
Conférences animées
Château-Gontier
www.le-carre.org
02 43 09 21 52

12 mars
Gold
Cie Cas public
Château-Gontier
Théâtre des Ursulines - 20h30
www.le-carre.org
02 43 09 21 52

12 mars
Boléro
Cie La Parenthèse
Ernée
Espace Clair de Lune - 20h30
www.cc-lernee.fr
02 43 05 98 80

14 mars
La grande soirée des p'tites formes
Évron
Pôle culturel des Coëvrons - de 18h à 22h
www.culture.lescoevrons.com
02 43 01 94 76

14 mars
Regards de Breizh (Photo-concert)
Lassay-les-Châteaux
Salle multifonctions - 20h30
www.leprisme.over-blog.com
02 43 03 85 57

Musique/chanson

19 fév.
Miossec
Laval
Le 6par4 - 20h30
www.6par4.com
02 43 59 77 80

26 et 27 fév.
Gilles Servat
Changé
Les Ondines - 20h30
www.lesondines.org
02 43 53 34 42

26 fév.
Viel chante d'Eon dit... le chevalier
Craon
Espace culturel Saint-Clément - 20h
www.ville-craon53.fr
02 43 06 99 02

3 mars
Bretelle et Garance
Bonchamp
Les Angenoises - 20h30
www.lesangenoises.fr
02 43 91 45 18

3 mars
« Chango » Spasiuk
Changé
L'Atelier des Arts vivants - 20h30
www.lesondines.org
02 43 53 34 42

6 mars
10 ans de Canouche
Changé
Les Ondines - 20h30
www.lesondines.org
02 43 53 34 42

12 mars
Iom
Mayenne
Théâtre municipal - 20h30
www.kiosque-mayenne.org
02 43 30 10 16

13 mars
The Rabeats
Bonchamp
Les Angenoises - 20h30
www.lesangenoises.fr
02 43 91 45 18

14 mars
Popa Chuby
Changé
Les Ondines - 20h30
www.lesondines.org
02 43 53 34 42

14 mars
Récital Trompette et piano
Bonchamp
Les Angenoises - 20h30
www.lesangenoises.fr
02 43 91 45 18

Danse

20 fév. et 5 mars
(H)ubris
DADR Cie
Laval
Le Théâtre - 20h30 (le 20)
www.letheatre.laval.fr
02 43 49 19 55
+
Mayenne
Salle polyvalente - 20h30 (le 5)
www.kiosque-mayenne.org
02 43 30 10 16

24 fév.
Passo
Ambra Senatore
Loiron
Les 3 Chênes - 20h30
www.cc-paysdeloiron.fr
02 43 10 25 80

STÉPHANE BAHIER, ÉLU SPORTIF MAYENNAIS 2014

Élu sportif de l'année en 2008 pour ses résultats obtenus en cyclisme, Stéphane Bahier décroche pour la deuxième fois le prestigieux trophée. Cette fois-ci, ce sont ses exploits réalisés en para-triathlon que les internautes et le jury ont plébiscités. En 2014, le sociétaire de l'Ernéenne Triathlon puis de Laval Triathlon s'est, en effet, classé 3e des championnats du monde et des championnats d'Europe. En outre, lors des championnats de France de para-cyclisme, il a remporté la médaille d'or du contre-la-montre et la médaille de bronze de la course en ligne. Son trophée lui a été remis par le Président du Conseil général, le 23 janvier dernier à Changé, lors d'une soirée réunissant la grande famille du sport mayennais. Organisée par le Conseil général, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif, Ouest-France et France Bleu Mayenne, cette cérémonie a distingué plusieurs champions et personnalités du sport mayennais.

PRIX HORS CATÉGORIE

François Pervis

« Sportif de l'année » 2006 et 2013, François Pervis a décroché trois médailles d'or aux championnats du monde de cyclisme sur piste (keirin, vitesse individuelle, kilomètre), et est devenu double champion de France (keirin et kilomètre).

ESPOIR DE L'ANNÉE

Maxime Bonsergent *(Véloce-club Château-Gontier)*

Vainqueur de la première manche du Challenge national cadet de cyclo-cross et 2e de la deuxième manche, 20e du championnat de France sur route cadet.

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Patrice Guérin,
Président du comité départemental de pétanque

Il a activement participé à l'organisation du championnat de France de triplette féminine à Laval en septembre dernier, un succès sportif et populaire.

CLUB DE L'ANNÉE

Club Nautique de Château-Gontier *(Aviron)*

Le club castrogontérien, présidée par Nicole Rocher, est revenu, cette année, sur le devant de la scène en décrochant le premier titre fédéral du club depuis 2000.

PRIX SPÉCIAL DU JURY

COME 53 *(Comité d'organisation du marathon des Ecluses)*

Ce prix récompense l'un des rendez-vous sportifs phare du calendrier sportif mayennais. Chaque année, près de 3 000 athlètes participent au marathon et au 10 km des Écluses.

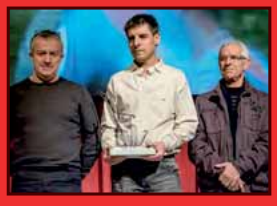

Au cours de cette soirée, les sportifs de haut niveau du Club Pégase Mayenne, de jeunes sportifs prometteurs ainsi que des arbitres ont été récompensés. Soutenu par 18 entreprises mécènes, le Club Pégase Mayenne octroie des aides financières aux sportifs de haut niveau ayant réalisé des performances dans l'année.

Les entreprises mécènes du Club Pégase Mayenne

Fondation FDJ · SNCF · Groupe Pigeon · Longchamp · EDF · Lafarge Ciments · Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine · CER France · Ouest acro · Intersport · Elitel réseaux · La Poste · transdev STAO · Salmson · Séché environnement · Mann+Hummel · Vinci Autoroutes · Eiffage